

<p>Cadre réservé à la SPGE</p> <p>N° indicateur d'entrée :</p> <p>Date d'entrée :</p> <p>N° dossier : /</p>	<p>Demande de prime d'un système d'épuration individuelle</p>	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Avant de compléter ce cadre, il convient de le photocopier autant de fois qu'il y a d'immeubles raccordés au système d'épuration individuelle.

Le formulaire comprend 2 volets, le premier concerne l'estimation du montant de la prime et le deuxième est relatif à la fixation de ce dernier.

Ces deux volets peuvent être remplis au même temps si le demandeur dispose de toutes les informations utiles à la fixation du montant de la prime.

Dans le cas contraire, les 2 volets peuvent être envoyés séparément.

Volet 1 : Estimation du montant de la prime à l'installation ou à la réhabilitation d'un système d'épuration individuelle (SEI)

Volet 1 - CADRE 1 : Informations sur le demandeur	
Identité (nom et prénom)	<p>..... (nom) (prénom)</p>
Adresse rue, n° et boîte	<p>..... (rue) (n° et bte)</p>
code postal, localité	<p>..... (code postal) (localité)</p>
 / 	<p>.../.....</p>
	<p>.....@..... (mail)</p>
Référence financière (obligatoire pour le versement de la prime)	IBAN : BE.....
Numéro de compte	BIC :
Identité du titulaire du compte	<p>..... (titulaire)</p>

Volet 1 - CADRE 3 : Informations complémentaires

SEI mis en service	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, date de mise en service
Contrat d'entretien (Si oui, joindre une copie du contrat)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui, nom du prestataire d'entretien :

Commentaires ou observations sur le cadre 3 :

.....

.....

Remarques :
La demande de fixation du montant de la prime (cf volet 2) sera à envoyer :

- **préférentiellement après la réalisation des travaux si l'installateur n'est pas certifié**
- **avant la réalisation des travaux si l'installateur est certifié**

Par la présente, j'autorise les fonctionnaires et agents techniques habilités à contrôler sur place l'authenticité de ma déclaration, le fonctionnement du dispositif ainsi que la qualité du rejet à la sortie de mon système d'épuration individuelle.

Vous trouverezannexe (s) à ce dossier, soit

Document obligatoire :

devis estimatif concernant le placement du système d'épuration individuelle

Documents facultatifs :

factures liées à l'installation du système d'épuration individuelle

copie du contrat d'entretien

autres :(à préciser)

Fait à, le

Signature du demandeur

Cadre réservé à la SPGE

N° indicateur d'entrée :

Date d'entrée :

N° dossier : /

Demande de prime à
l'installation d'un système
d'épuration individuelle



Volet 2 : Fixation du montant de la prime à l'installation ou à la réhabilitation d'un système d'épuration individuelle (SEI)

En vue de la fixation du montant de la prime, le volet 1 doit être rempli et les informations ci-après complétées.

Volet 2 - CADRE 1 : Informations sur le SEI

Date de la demande
<u>Informations sur le SEI</u>	
SEI mis en service	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si OUI : date de mise en service
N° d'agrément
Marque et modèle du SEI
Type de SEI	<input type="checkbox"/> extensif <input type="checkbox"/> intensif
Capacité maximum du SEI EH
Réalisation d'un test de perméabilité (Si oui, joindre le rapport du test)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mode d'évacuation des eaux traitées	<input type="checkbox"/> drains de dispersion <input type="checkbox"/> autre

Commentaires ou observations sur le cadre 1 :

.....
.....

Volet 2 - CADRE 2 : Informations sur l'installateur

Coordonnées de l'installateur du SEI	
Nom
Adresse (rue)
Code postal – Localité
Montant des travaux	
montant en € TVAC€

Commentaires ou observations sur le cadre 2 :

.....
.....

Remarques :

La demande de liquidation de prime est introduite :

- soit à la réception des travaux par l'installateur certifié,
- soit après la mise en service du système d'épuration individuelle, dans les six mois de l'obtention de l'attestation du contrôle à l'installation ou de fonctionnement

Par la présente, j'autorise les fonctionnaires et agents techniques habilités à contrôler sur place l'authenticité de ma déclaration, le fonctionnement du dispositif ainsi que la qualité du rejet à la sortie de mon système d'épuration individuelle.

Vous trouverezannexe (s) à ce dossier, soit

Documents obligatoires :

copie de la déclaration du système d'épuration individuelle

Si l'installateur est certifié

devis ferme et définitif concernant le placement du système d'épuration individuelle

Si l'installateur n'est pas certifié

copie des factures liées à l'installation du système d'épuration individuelle

Documents facultatifs :

copie du contrat d'entretien

copie du rapport d'installation

copie de l'attestation de contrôle

autres :(à préciser)

Fait à, le

Signature du demandeur